



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril, les membres du Conseil municipal de la commune de Fretigney-et-Velloreille se sont réunis à 20h30 en salle de Conseil de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 6 avril 2022, conformément à l'article L2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes :Nicole MILESI, Marie-Noëlle CHARLES, Aurore AIGNELOT, Isabelle CÊTRE-LANGONET, Cyrielle GROVEL.

MM. :Christian NOLY, Christian TISSOT, Thomas COLIN, Florian CRUCEREY, Claude GINESTET, Serge GORRIS, Jean-Marc MEUTERLOS, Luc TOUDOUZE, Régis RIVET.

Absentes excusées : Mme Lydie FIARDA.

Pouvoirs :

Madame Isabelle CÊTRE-LANGONET est désignée secrétaire de séance.

I. VALIDATION DU COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL DU 29 MARS 2022 :

Le compte rendu de la réunion du 29 mars 2022 est validé par l'ensemble du Conseil municipal.

II. ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG :

Madame le Maire présente le résultat de la procédure adaptée et le compte rendu établi lors de la commission d'appel d'offres.

Ce projet est estimé globalement à 284 336.60 euros toutes taxes comprises et se décompose comme suit :

Travaux faisant l'objet du marché à procédure adaptée :	225 838.60 € HT
Maîtrise d'œuvre :	9 260.00 € HT
Repérage, marquage, piquetage des réseaux existants :	1 400.00 € HT
Publicité (EST RÉPUBLICAIN) :	448.57 € HT
TOTAL	236 947.17 € HT
Soit :	284 336.60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le choix de la commission d'appel d'offres en retenant la société EUROVIA pour exécuter les travaux de calibrage et accessibilité de voirie.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché de travaux aménagement centre bourg 2022 et tous les documents s'y rapportant.

Pour : 12

Contre : 1

Abstention : 1

III. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE DE RETOURNEMENT SUR CHEMIN FORESTIER :

Madame le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur le projet d'aménagement d'une place de retournement sur le chemin forestier lieu dit « BELLE VAIVRE DE TALMAY » parcelles de E587 à E611, soit 25 parcelles.

Il est proposé de passer un marché de travaux avec l'entreprise VELET TERRASSEMENTS TP sise rue Belin ZA Gray Sud à GRAY qui a établi un devis.

Ce devis est estimé à 7 020.00 € HT soit 8 424.00 € TTC et financé comme suit :

- Subventions : 30% soit 2 106.00 € (montant estimé de la subvention)
- Solde sur Fonds libres : 4 914.00 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité :

- **de valider** le marché de travaux avec l'entreprise VELET TERRASSEMENTS TP pour un montant de **8 424.00 € TTC**
- **de solliciter** une subvention au Conseil départemental

IV. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT CHEMIN PÉDESTRE ET PONTS DE BOIS AUTOUR DES ÉTANGS :

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a présenté dans le cadre du CRTE une fiche action concernant l'aménagement d'un chemin pédestre et de ponts de bois autour des étangs. Ces travaux visent à :

- Définir les espaces de circulation autour des étangs
- Sécuriser les passages au-dessus du ruisseau alimentant l'étang
- Préserver la faune et la flore des piétinements

Le montant estimatif des travaux s'élève à 25 000.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité :

- Approuve le projet

Autorise Madame le Maire à solliciter toutes subventions et aides pour cet aménagement (Aide de l'État au titre de la DETR - Aide du Conseil départemental de la Haute-Saône)

S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

- Indique que les crédits sont inscrits au budget
- Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer les documents correspondants

V. INFORMATIONS DIVERSES :

Organisation scrutins élection présidentielle avril 2022

Madame le Maire clôt les débats et lève la séance à 22h45.